LARAJASSE

PROCES VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL DU 17 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept avril, à 20h00, le conseil municipal, dûment convoqué en date du onze avril 2025, s'est réuni en Mairie de Larajasse, sous la présidence de Monsieur Fabrice BOUCHUT, Maire,

Etaient présents : Fabrice BOUCHUT, Claude GOY, Marie Christine PONCET, Régis GUINAND, Christine DENIS, Jean Marc BRUYAS, Gilles BROSSARD, Sonia GILBERT, Patrick CHILLET, Pierre CORDIER, Gisèle PIEGAY, Marilyne POYARD, Yann MALEYSSON, Franck ESSERTEL, Ludovic GOY,
Absents :
Excusés : Virginie BONNIER, Nadine GOUTAGNY
Pouvoirs : Virginie BONNIER pouvoir à Claude GOY, Nadine GOUTAGNY pouvoir à Gilles BROSSARD

Secrétaire de séance (L2121-15 CGCT) : Gilles BROSSARD

Quorum : 9
15 présents – 17 votants

Monsieur le Maire rappelle l'ordre du jour de la réunion :

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 27 mars 2025
- **Délibération** : CCMDL – Conventions pour le fonds de concours et de la mise à dispositions des colonnes enterrées et semi-enterrées
- Tirage au sort des jurés d'assises

Questions diverses
- Commissions communales

⇨ **Approbation du procès-verbal de la séance précédente**

Le procès-verbal de la séance précédente en date du 27 mars 2025 **est approuvé à l'unanimité.**

⇨ Gilles BROSSARD est nommé secrétaire de séance

⇨ **Délibérations**

N°2025-26 : Conventions avec la CCMDL pour le fonds de concours et la mise à disposition des colonnes enterrées et semi-enterrées

Monsieur le Maire rappelle la délibération n°2023-56 du 19 octobre 2023 approuvant le groupement de commande avec la CCMDL pour la fourniture des colonnes semi enterrees.

Par délibération du 17 décembre 2024, la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais (CCMDL) a approuvé les propositions de convention entre la CCMDL et les communes ayant opté pour des colonnes enterrées et semi-enterrées, dans le cadre du déploiement des points d'apport volontaire (en vue de la fin de collecte des ordures ménagères en porte-à-porte).

Chaque commune a pu opter, en lieu et place de colonnes aériennes, pour des colonnes enterrées et semi-enterrées.

Dans ce cas, vu le surcoût induit, la CCMDL participera à hauteur du prix d'une colonne aérienne, ceci par un fonds de concours.

Le projet de convention de fonds de concours précise les principes suivants :

- la participation de la CCMDL est un montant forfaitaire et fixe de 1800 € par colonne enterrée et semi-enterrée
- le versement du fonds de concours interviendra en année n+1 de la date de signature du bon de commande et sur présentation de la facture acquittée
- la convention est valable jusqu'au 30 juin 2027.

Le projet de convention pour la mise à disposition des colonnes détermine les engagements respectifs des communes et de la CCMDL concernant l'exploitation, l'entretien, la maintenance, la réparation et le renouvellement de ces colonnes.

Les projets de convention ont été envoyés aux conseillers municipaux.

Monsieur le Maire propose d'approuver ces conventions permettant à la commune le déploiement des colonnes enterrées et semi-enterrées.

Approuvé à l'unanimité

⇨ **Tirage au sort des jurés d'assises.**

Monsieur le Maire fait part de l'arrêté préfectoral du 1er avril 2025 relatif à l'établissement des listes préparatoires du jury d'assises du Rhône pour l'année 2026.
La Commune de Larajasse doit tirer au sort 3 personnes de la liste électorale pour établir cette liste préparatoire.
Un 1er tirage donne le n° de page et un 2° le n° de ligne :

- N° page : 8 - n° ligne : 8 - NOM : BERNE Philippe François Marie
- N° page : 21 – n° ligne : 8 - NOM : BRIE Isabelle Gisèle
- N° page : 17 – n° ligne : 1 – NOM : BOULESTEIX Alban

Ces personnes vont recevoir un courrier les informant de ce tirage au sort, de la procédure qui va suivre et leur demander des informations nécessaires.

Monsieur le Maire précise que ces 3 personnes feront partie d'une liste préparatoire composée de 1 487 jurés. La liste définitive sera établie ultérieurement par le Président de la Cour d'Appel qui tirera au sort 45 personnes maximum qui seront appelées à faire partie du jury d'assises

⇨ **Commissions communales - Points divers.**

- Commission tourisme : Compte rendu par Marie Christine PONCET
  - Journée animation sur le thème des rivières : recherche d'un intervenant pour animer la journée.
  - Tables d'orientation avancent
  - Retour sur la visite au musée de la Chartreuse de Douai, ou l'un des tableaux des églises est exposé, avec diffusion des photos

- Commission urbanisme : Compte rendu par Régis GUINAND
  - 15/05 : Réunion publique de ARB promotion pour présenter le projet sur l'ancien stade de foot

- Commission finances : Compte rendu par Gilles BROSSARD
  - Compte rendu de la dernière commission finances envoyé ce jour aux conseillers
  - Situation financière actuelle « normale » pour un début d'année

- Commission économie : compte rendu par Christine DENIS
  - Rencontre avec le repreneur de l'épicerie qui devrait ouvrir début septembre sous l'enseigne Vival (arrêt de Nathalie en juillet). Il est intéressé également par l'appartement (des travaux seront nécessaires)
  - Mercerie : les gérantes sont satisfaites de ces 1ers jours d'ouverture

- Maryline POYARD demande de mettre un mot pour les gens qui se garent, hors emplacements prévus, vers le carrefour à l'entrée de Lamure. Dangereux et bloque des accès

- Patrick CHILLET :
  - La chaufferie de secours a été raccordée ce mercredi, le relais se fera de manière automatique en cas de panne de la chaudière principale
  - Préparation faite pour brancher prochainement la Résidence séniors à la chaufferie

- Commission services techniques : Compte rendu par Franck ESSERTEL
  - Arrivée de Camille MIRABITO aux services techniques

- Commission bâtiments : Compte rendu par Jean Marc BRUYAS
  - MAM et Résidence Séniors : les chantiers suivent leur cours comme prévu
  - 1 appartement au soleil couchant est toujours à louer

- Commission communication : compte rendu par Claude GOY
  - 24/05 : Passage du Cyclo des Monts

- Claude GOY fait part que les demandes de subvention auprès du Département sont ouvertes. Il faudra en délibérer sur le mois de mai. Il est envisagé de demander pour la restauration des aires de jeux. Il faut réfléchir sur le projet qui pourrait être présenté au titre des amendes de police

- Commission environnement : compte rendu par Claude GOY
  - Commande de fleurs pour les plantations qui auront lieu le vendredi 16/05
  - Les bacs à fleurs seront restaurés

- Compétence mobilités par la CCMDL : Compte rendu par Claude GOY
    - Une demande d'arrêt de bus a été faite par un administré. Cette demande doit passer par la CCMDL et le Sytral. Réponse apportée : un arrêt peut être étudié à partir de 2 enfants concernés
    - Le transport à la demande est remis en place via le Sytral : 4 points d'arrêt déterminés sont prévus sur Larajasse qui se dirigeront vers des arrêts fixes sur St Martin en Haut ou St Symphorien sur Coise (pour ensuite, si besoin, avoir accès au réseau du 2Ex)

- Compte rendu par Fabrice BOUCHUT
    - MAM : Le bail va être rédigé. Le tarif du loyer doit être fixé et celui annoncé initialement est renégocié par l'association. Le Maire souhaite donc l'avis du Conseil pour déterminer le montant :
      Proposition d'un loyer à 500 € (quel que soit le nombre d'assistants maternels) : 4 voix Contre, 2 Abstentions, 11 Pour. Les voix contre étant plutôt favorable à appliquer le montant initialement prévu
    - Samedi 27/09 à 10h30 : date prévisionnelle pour l'inauguration de la MAM et de la Résidence séniors
    - Visite d'un assistant de prévention a eu lieu sur les bâtiments de l'école publique, la Mairie, et le centre technique : le rapport a été reçu et quelques correctifs à apporter et corriger pour encore améliorer les conditions de travail et diminuer les risques.
    - Répartition des sièges à la CCMDL pour les prochaines élections est en discussion au sein du conseil communautaire
    - Commémoration du 08/05 : cérémonie le jeudi 08 mai à 10h30 à l'Aubépin. Vin d'honneur à la salle des fêtes de l'Aubépin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

Le Maire

Fabrice BOUCHUT

Le secrétaire de séance

Gilles BROSSARD

Publié le